***Renouveler la vie politique !***

***Placer l'intérêt général au cœur de l'action publique***



► A la veille des élections présidentielles, alors que les débats s’enlisent, que les affaires prennent le pas sur les débats de projets, nous proposons de moderniser, de démocratiser et de moraliser la vie politique.

► Pour que nous puissions retrouver confiance dans les institutions de notre pays, il faut que les citoyens puissent affirmer sa souveraineté en permanence, qu'ils soit réellement représentés par des élus réellement issus du peuple, que le Parlement retrouve ses droits, que les politiques publiques soient libérées de la pression des lobbies, de la tutelle des marchés financiers et que les conflits d’intérêts soient en permanence traqués.

► Pour parvenir au renouveau de la vie politique, il ne suffit pas d'améliorer les pratiques actuelles, il faut en changer.

****

**Il est urgent de faire vivre un nouvel âge de notre démocratie, plus ouverte sur la société, plus active et plus participative.** Dans notre programme « LA FRANCE EN COMMUN », nous voulons changer la politique et ses pratiques. Nous proposons de passer d'une logique de concentration des pouvoirs à une diffusion des responsabilités dans tout le corps social, en un mot de donner de nouveaux pouvoirs d'intervention et de contrôle aux citoyens à tous les niveaux, de la commune à la Nation, en passant par l'entreprise.

**Sortir du présidentialisme et redonner la primauté au Parlement**

►Supprimer les « domaines réservés » du Président et sa présidence du Conseil des ministres

►Dissocier les élections présidentielles et législatives

**►** Maîtrise de l'ordre du jour du Parlement par les parlementaires

**►**Investiture du Premier ministre par le Parlement

**►**Renforcement du contrôle du gouvernement par le Parlement

**►**Supprimer toutes les dispositions qui restreignent les pouvoirs du Parlement (article 40, 49-3, vote bloqué...)

**Renouveler de la politique par de nouveaux pouvoirs dans la cités et l'entreprise**

►Stricte limitation du cumul et du renouvellement des mandats

►Véritable statut de l'élu qui permette à tous les salariés d'exercer un mandat

►Instauration de la proportionnelle à toutes les élections, avec obligation de parité

►Renforcement du contrôle des conflits d'intérêt

►Interdiction faite aux parlementaires d'embaucher un membre de sa famille et d'exercer une activité de conseil

►Reconnaissance d'un droit à l’initiative citoyenne législative et référendaire

►Instauration de nouveaux pouvoirs d'intervention et de contrôle pour les fonctionnaires et les usagers des services publics

► Attribution de nouveaux droits pour les travailleurs sur l'organisation du travail et sur les choix de gestion dans les entreprises